



Direction Départementale de la Protection des Populations

Mission Alimentation et restauration

Téléphone : 04.94.18.83.83

Télécopie : 04.83.24.61.03

Courriel : ddpp@var.gouv.fr

DECLARATION DE VENTE DIRECTE D'ŒUFS (A LA FERME, PAR COLPORTAGE OU SUR LES MARCHES LOCAUX)

➔ Compléter, signer et renvoyer ce document à l'adresse suivante :

Préfecture du Var - Direction Départementale de la Protection des Populations - Mission Alimentation et Restauration -
Boulevard du 112^{ème} Régiment d'Infanterie - CS 31209 – 83070 TOULON Cedex

Raison sociale :

N° SIRET : N° MSA
(obligatoire) (le cas échéant)

Nom : Prénom.....

Adresse postale :

Adresse de l'exploitation agricole :

Téléphone :

(1) Déclare vendre directement des œufs en provenance de mon propre élevage à la ferme, par colportage ou sur les marchés locaux

- Type d'élevage pratiqué : productions biologiques, conformément au règlement 2092/91/CE (joindre l'attestation de production biologique)
- élevages en libre parcours, conformément au règlement 1274/91/CEE
- élevages au sol, conformément au règlement 1274/91/CEE
- élevages en cages, conformément au règlement 1274/91/CEE

Nombre de poules au moment de la déclaration :

(1) Déclare pratiquer la seule activité de commercialisation d'œufs (revente)

(1) : barrer la mention inutile

Fait à, le.....

Signature

Partie réservée à l'Administration (pour les producteurs d'œufs uniquement)

L'identifiant qui vous est attribué par la Direction Départementale de la Protection des Populations – Mission Alimentation et Restauration, est le suivant :

FR

Ce numéro doit obligatoirement figurer sur la coquille des œufs (encre alimentaire) avant de les vendre sur les marchés.

Fait à Toulon, le